

07
mai 2019

▲ Niv. 1

L'État a
répondu

Ukraine

n° 135/2017

Création de l'alerte : 21 nov. 2017

Un journaliste de la télévision géorgienne agressé par les services de sécurité et déporté

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté
des médias**AUTEUR :** Index, FEJ/FIJ

Tamaz Shashvishvili, un journaliste de la chaîne de télévision géorgienne Rustavi-2, a été arrêté par la force à Kiev le 16 novembre 2017 et déporté en Géorgie le 17 novembre. Le journaliste a été détenu dans l'appartement qu'il louait à Kiev. 15 individus armés appartenant aux services de sécurité ukrainiens auraient pris d'assaut son appartement, l'auraient frappé au visage avec un pistolet et lui auraient bandé les yeux. Le 17 novembre, Shashvishvili a été expulsé vers la Géorgie par un voyage en ferry de deux jours depuis le port maritime d'Odessa, avec un groupe de citoyens géorgiens accusés d'avoir commis des activités contraires aux intérêts de la sécurité nationale ukrainienne. Le SBU a rejeté les allégations du journaliste relatives à l'usage de la violence, affirmant que ses agents n'avaient pas frappé le journaliste et ne l'avaient pas soumis à un traitement inhumain lors de son expulsion. Olena Hitlianska, la porte-parole du SBU, a déclaré que "le SBU a décidé d'expulser ces étrangers sur la base de preuves présentées par le Service national des migrations et la police nationale d'Ukraine, qui ont montré que ces étrangers avaient agi contre les intérêts de la sécurité nationale ukrainienne". Shashvishvili a réalisé plusieurs reportages sur les activités du politicien de l'opposition Mikhaïl Saakachvili en Ukraine.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- ➔ Article publié par Detector Media (en ukrainien)
- ➔ Information publiée sur la plateforme Mapping Media Freedom: "Ukraine: Georgian TV journalist assaulted by security services and deported"

RÉPONSES DE L'ÉTAT



07 mai 2019 | Réponse du Gouvernement ukrainien

 Position officielle de l'Ukraine